Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260724-2026_10_97-DE

COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 JUILLET 2026 A 18 H 30
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juillet à 18h30, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé à la salle Yves Cadic sous la présidence de Monsieur le Maire,

Nombre de conseillers en exercice : **19**

Présents ou représentés : **19**

Présents : M. JÉZÉQUEL Yves, Mme LE GONIDEC Marine, M. PEILLET Sébastien, Mme LE BERRE Maryvonne, M. HIREL Louis, Mme CEILLIER Christine, M. HAMON Jean-Pierre, M. LE FLEM Claude, Mme CERISIER Laurence, M. JANNIN Gildas, Mme KERLEAU Aline, M. LE MARÉCHAL Matthieu, Mme CAMUZARD Morgane, Mme LE LOUARN Chloé, M. JÉZÉQUEL Guillaume, M. ALLAIN Gilles, Mme GUILLLOU Catherine, M. JUMEL Yoann, Mme LE BRIAND Fabienne

Représenté : /

Absent : /

Secrétaire de séance : Mme CERISIER Laurence

Date d'envoi de la Convocation : 17 Juillet 2026

DELIBERATION N°2026-10-97 : TARIFS COMMUNAUX 2026 : CREATION D'UN TARIF POUR LA LOCATION DE LA SALLE DE L'ERMITAGE POUR UNE ACTIVITE A L'ANNEE /DEMI-JOURNEE

Rapporteur : M. Gildas JANNIN, conseiller municipal en charge des associations

M. JANNIN informe les membres du conseil municipal qu'une association extérieure à la commune souhaite proposer une activité supplémentaire à raison d'un cours par semaine à la salle de l'Ermitage dès septembre 2026.
Il est donc nécessaire de créer un tarif d'activité à la demi-journée pour la location de la salle de l'Ermitage.

LOCATION SALLE DE L'ERMITAGE	Tarif 2026
Associations extérieures et privés hors Lézardrieux	
Activité à l'année/demi-journée	30 €

Vu le Code Général des Collectivités Territorial,
Vu la délibération n 2025-12-116 en date du 11 décembre 2026 portant sur les tarifs communaux 2026,
Vu l'avis de la commission plénière du 20 juillet 2026,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- ✓ **De créer le tarif pour la location de la salle de l'Ermitage pour une activité de demi-journée à l'année,**
- ✓ **D'autoriser M. le Maire ou un adjoint à signer tout acte y afférent.**

Pour extrait certifié conforme,

Mme CERISIER Laurence,
Secrétaire de séance

M. JÉZÉQUEL Yves,
Maire

MAIRIE DE LEZARDRIEUX 22740 CÔTES D'ARMOR